CONDITIONS DES TERMINAUX ET PRESTATIONS ANNEXES

2026

VALIDITE : 01/01/2026 – 31/12/2026

Ces conditions particulières s'appliquent aux transports réalisés par NOVATRANS.
Par défaut, les conditions générales de NOVATRANS s'appliquent de plein droit.

1. Validité 2
2. Gabarit 2
3. Stockage et stationnement (NON Dangereux) 2
3.1. Terminaux NOVATRANS 2
3.2. Terminaux Partenaires 2
4. Traitement des Matières Dangereuses (MD ou ADR) 2
4.1. Une surcharge pour le transit de MD peut s'appliquer selon les cas* : 2
4.2. Non déclaration de Marchandises Dangereuses 2
4.3. Stockage, Stationnement et Pénalités MD 3
4.3.1. En France 3
4.3.2. En Europe 3
5. Brouettage (shunt) 3
6. Manutentions supplémentaires (extra handling) 3
7. 1 Surcharge 3
7.2 Pose de scellés 3
7.3 Fourniture et pose d'étiquette Marchandises Dangereuses 3
7.4 Branchements 3
7.5 Maintenance d'UTI 3
7.6 Saisie manuelle NOVATRANS en cas de défaillance des flux d'informations digitaux 3
8 Annexes 5
8.1 Annexe 1 : Conditions particulières de stationnement Non-dangereux (FER) 5
8.2 Annexe 2 : Conditions particulières de stockage Route Non-dangereux (HCF) 6
8.3 Annexe 3 : Conditions particulières Matières Dangereuses (MD) hors classes 1, 6.2 et 7 7
8.4 Annexe 4 : Conditions de franchise Matières Dangereuses 8
9 Remarques 8
10. Notes 9

1. Validité

Ces conditions sont valides du 1er Janvier 2026 au 31 Décembre 2026.

2. Gabarit

Les gabarits acceptés sont P/C 45-364 et Semi-Remorques P400. En conséquence, NOVATRANS accepte les 20 pieds dry iso, les UTI de 21' à 30 pieds, 40 pieds dry iso, 40 pieds High Cube, 45 pieds, 45 pieds High Cube et les Semi-Remorques P400.

Les unités doivent être correctement immatriculées, saines et en bon état.

Les unités non-conformes ou ne respectant pas le cahier des charges d'acceptation des UTI par NOVATRANS (**disponible sur demande**) seront refusés sans recours possible.

Pour les autres types d'équipements, nous consulter.

3. Stockage et stationnement (NON Dangereux)

Les termes « stockage » et « hors contrat fer » (ou « HCF ») employés dans les présentes « Conditions des Terminaux et Prestations Annexes » désignent le stationnement d'UTI apportée par la route, indépendamment d'un transport ferroviaire.

Le terme « stationnement » (ou « FER ») désigne, quant à lui, le stationnement d'une UTI suite à un transport ferroviaire.

3.1. Terminaux NOVATRANS

Les terminaux suivants sont gérés par NOVATRANS : **AVIGNON COURTINE**, **MIRAMAS CLE SUD**, **MOUGUERRE CEF**, **NOISY LE SEC NOVATRANS**, **VALENTON NOVATRANS** et **VENISSIEUX NOVATRANS**.

Dans le cadre d'une facturation de « Terminalistiques », le nombre de jours facturés sur les terminaux NOVATRANS est calculé à partir du lendemain de l'arrivée de l'unité sur le terminal auquel sont déduits les jours de franchise éventuels.

Conditions de stockage et de stationnement, franchise et tarifs ➔ Voir annexe 8.1 et annexe 8.2.

3.2. Terminaux Partenaires

Les terminaux suivants sont gérés par nos partenaires : **ANVERS COMBINANT**, **DOURGES LDCT**, **DUNKERQUE TDF, FOS EUROFOS, FOS SEAYARD**, **NOVARA BOSCHETTO**, **PERPIGNAN PSCCT** et **ZEEBRUGGE P&O**.

Dans le cadre d'une facturation de « Terminalistiques », le nombre de jours facturés sur les terminaux partenaires est calculé à partir du lendemain de l'arrivée de l'unité sur le terminal auquel sont déduits les jours de franchise éventuels.

Une extra-manutention sera appliquée dès le premier jour de stationnement facturé.

Conditions de stockage et de stationnement, franchise et tarifs ➔ Voir annexe 8.1 et annexe 8.2.

4. Traitement des Matières Dangereuses (MD ou ADR)

Le transport de Matières Dangereuses est autorisé selon les règles en vigueur reprise dans l'arrêté français RTMDR.
Les classes 1, 6.2 et 7 ne sont pas acceptées.
Novatrans se réserve le droit en fonction de l'évolution de la réglementation tant sur l'activité transport que stockage de refuser temporairement certaines MD.

4.1. Une surcharge pour le transit de MD peut s'appliquer selon les cas* :

- **NOISY – NOVARA :** 30,00 € par UTI

* Liste non-exhaustive. Pour plus d'informations, nous consulter.

4.2. Non déclaration de Marchandises Dangereuses

La non déclaration ou mauvaise déclaration de la dangerosité d'un conteneur sont facturées **500,00 € par UTI**.

4.3. Stockage, Stationnement et Pénalités MD

Tout stockage et stationnement MD feront l'objet d'une pénalité ou d'une surcharge facturée en complément des conditions de l'annexe 8.1.

4.3.1. En France

Le stockage et le stationnement de MD ne sont pas autorisés sur le territoire français. Une tolérance est accordée sur certains terminaux sous forme de franchise. Les unités doivent être retirées avant la fin de cette franchise. Le non-respect de cette disposition entrainera une pénalité journalière par UTI facturable en jour calendaire.

Conditions tarifaires ➔ Voir tableaux en annexe 8.3

4.3.2. En Europe

Le stockage et le stationnement de MD ne sont pas autorisés sur certains terminaux. Les unités doivent être retirées le jour de leur arrivée. Le non-respect de cette disposition entrainera une pénalité journalière par UTI sur les terminaux concernés.
Sur **Anvers COMBINANT** et **ZEEBRUGGE P&O**, les matières dangereuses doivent être obligatoirement récupérées dans les 10 jours suivant leur arrivée.

Conditions tarifaires ➔ Voir tableau en annexe 8.3.

5. Brouettage (shunt)

Toute commande de brouettage (ou shunt) doit être préalablement acceptée par NOVATRANS.

6. Manutentions supplémentaires (extra handling)

Toute manutention supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire.
Toute Surcharge Electricité Exceptionnelle appliquée par les terminaux partenaires fera l'objet d'une refacturation des coûts réels.

Conditions tarifaires ➔ Voir tableaux en annexe 8.1, annexe 8.2 et annexe 8.3.

7. Autres Services

7. 1 Surcharge

Dans le cas où le poids annoncé d'un conteneur est différent du poids réel de plus de 10%, un forfait de **500 euros** par conteneur est facturé. Si le surpoids engendre des frais annexes (route, grutage, réparations,), ils seront facturés aux coûts réels.

7.2 Pose de scellés

10€ par scellé.

7.3 Fourniture et pose d'étiquette Marchandises Dangereuses

Si disponibilité sur les terminaux NOVATRANS et LDCT : **30 € / UTI**

7.4 Branchements

Si disponibilité sur les terminaux NOVATRANS et LDCT : **50€ / branchement / UTI + 14 € / jour / UTI**

7.5 Maintenance d'UTI

Des prestations de maintenance d'UTI sont disponibles à la demande sur certains terminaux. Pour plus d'informations, nous consulter.

7.6 Saisie manuelle NOVATRANS en cas de défaillance des flux d'informations digitaux

Dans le cas où Novatrans serait amené à faire des opérations de saisie des bookings ou compositions de trains suite à une défaillance de transmission de la part des clients, Novatrans pourra appliquer un forfait correspondant aux frais engendrés par cette saisie manuelle.
Montant du forfait : **400 € / occurrence**

7.7 Stationnement de Châssis ou Ensemble

Si disponibilité sur les terminaux (soumis à accord de Novatrans) : **10 € par jour et par châssis ou Ensemble**
En cas de stationnement non-autorisé quel que soit la raison : **200 € par jour et par châssis ou Ensemble.**

7.8 Stationnement de Véhicules Léger

Si disponibilité sur les terminaux (soumis à accord de Novatrans) : **5 € par jour et par Véhicule**
En cas de stationnement non-autorisé quel que soit la raison : **200 € par jour et enlèvement systématique à la charge du propriétaire par les autorités**

7.9 Demande de photos

Si disponibilité sur les terminaux (soumis à accord de Novatrans) : **42€ par Dossier.**

7.10 Annulation d'un train

En cas d'annulation d'un train à partir de J-2 par un client (Opérateur) le terminal facturera un forfait de **750 € / annulation**.

7.11 Ouverture Exceptionelle d'un terminal

En cas d'ouverture exceptionelle le terminal facturera un forfait de **500 € / demi-journée**.

8 Annexes

8.1 Annexe 1 : Conditions particulières de stationnement Non-dangereux (FER)

Ville Terminal	Types d'UTI		Conditions Tarifaires journalières (en € HT) (FER) Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)												Extra-Handling (en € HT)
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 et +	
Anvers Combinant	6,05-6,15 m	Conteneur	Franchise	6,90				35,65	6,90						36,00
		Caisse mobile	Franchise	8,05				36,80	6,90						
	6,16-9,12 m	Conteneur	Franchise	6,90				35,65	6,90						
		Caisse mobile	Franchise	8,05				36,80	6,90						
	9,13-12,19 m	Conteneur	Franchise	6,90				35,65	6,90						
		Caisse mobile	Franchise	8,05				36,80	6,90						
	12,20-13,71 m	Conteneur	Franchise	6,90				35,65	6,90						
		Caisse mobile	Franchise	8,05				36,80	6,90						
	Les frais s'appliquent tous les jours														
Avignon Courtine	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
	Semi-Remorque (SR) P400		Franchise	36,50		11,35									25,05
Dourges LDCT	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
	Semi-Remorque (SR) P400		Franchise	36,50		11,35									25,05
	Les frais s'appliquent tous les jours														
Dunkerque TDF	20'		Franchise						15,00						35,00
	30'		Franchise						22,50						
	40'		Franchise						30,00						
	45'		Franchise						33,75						
	Les frais s'appliquent tous les jours														
Miramas Clé Sud	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
	Semi-Remorque (SR) P400		Franchise	36,50		11,35									25,05
Mouguerre CEF	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
Noisy Le Sec Novatrans	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
Novara Boschetto	6,05-7,82 m		Franchise	8,00											Vide 26,00 €
	7,83-9,12 m			8,00											
	9,13-13,71 m			8,00											Chargé 31,00 €
	Semi-Remorque (SR) P400			11,00											
	Les frais s'appliquent tous les jours														
Novara CIM	6,05-7,82 m		Franchise	8,00											Vide 26,00 €
	7,83-9,12 m			8,00											
	9,13-13,71 m			8,00											Chargé 31,00 €
	Semi-Remorque (SR) P400			11,00											
	Les frais s'appliquent tous les jours														
Perpignan PSCCT	6,05-13,71 m		Franchise	10,00			19,40		28,60						30,00
	Semi-Remorque (SR) P400		Franchise	31,00	10,00		19,40		28,60						35,00
	Les frais s'appliquent tous les jours														
Valenton Novatrans	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
	Semi-Remorque (SR) P400		Franchise	36,50		11,35									25,05
Vénissieux Novatrans	6,05-13,71 m		Franchise	6,20			11,35							17,60	25,05
	Semi-Remorque (SR) P400		Franchise	36,50		11,35									25,05
Zeebrugge P&O	6,05-13,71 m		30												56,00
	Les frais s'appliquent tous les jours														

8.2 Annexe 2 : Conditions particulières de stockage Route Non-dangereux (HCF)

Ville terminal	Type d'UTIs	Conditions Tarifaires journalières (en € HT) (HCF) Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)												Extra-Handling (en € HT)
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 et +	
Avignon Courtine	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,35								17,60	25,05
	Semi-remorques (SR) P400	Franchise	36,50	11,35										25,05
Dourges LDCT	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,35								17,60	25,05
	Semi-remorques (SR) P400	Franchise	36,50	11,35										
Miramas Clé Sud	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,30								17,60	25,05
	Semi-remorques (SR) P400	Franchise	36,50	11,35										25,05
Mouguerre CEF	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,35								17,60	25,05
Noisy Le Sec Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,35								17,60	25,05
Perpignan PSCCT	6,05-13,71 m	Franchise	10,00		19,40		28,60							30,00
	Semi-remorques (SR) P400	Franchise	31,00	10,00	19,40		28,60							35,00
	Les frais s'appliquent tous les jours													
Valenton Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,35								17,60	25,05
	Semi-remorques (SR) P400	Franchise	36,50	11,35										25,05
Vénissieux Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	6,20		11,35								17,60	25,05
	Semi-remorques (SR) P400	Franchise	36,50	11,35										25,05
Zeebrugge P&O	6,05-13,71 m	30												56,00
	Les frais s'appliquent tous les jours													

8.3 Annexe 3 : Conditions particulières Matières Dangereuses (MD) hors classes 1, 6.2 et 7

Ville Terminal	Transit MD	Stationnement MD	Types d'UTI	Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)											Extra-Handling
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 et +	
Avignon Courtine	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		125,00									25,05
Dourges LDCT	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		250 €/jour Pénalité									25,05
Dunkerque TDF	Oui	Oui	20'	Franchise						15,00					35,00
			30'	Franchise						22,50					
			40'	Franchise						30,00					
			45'	Franchise						33,75					
Miramas Clé Sud	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		100,00									25,05
Mouguerre CEF	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		100,00									25,05
Noisy Le Sec Novatrans	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		100,00									25,05
Perpignan PSCCT	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	130,00										25,05
Valenton Novatrans	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		100,00									25,05
Vénissieux Novatrans	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise		100,00									25,05
Zeebrugge P&O	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00										56,00

*Transit MD = pénalités de stationnement de marchandise dangereuse

8.4 Annexe 4 : Conditions de franchise Matières Dangereuses

Classe	Groupe d'emballage	UN	Conditions de stockage*
2.1			Enlèvement Immédiat
2.2			5 jours
2.3			Enlèvement Immédiat
3	1		Enlèvement Immédiat
	2	UN 1136, 1139, 1169, 1197, 1201, 1263, 1266, 1287, 1293, 1306, 1866, 1999	4 jours
		Autres UN	2 jours
	3	UN 1136, 1139, 1169, 1197, 1201, 1263, 1266, 1287, 1293, 1306, 1866, 1999	5 jours
		Autres UN	3 jours
4.1		UN 3221 à 3230, 2956, 3241, 3242, 3251, 1310, 1320, 1321, 1322, 1336, 1337, 1344, 1347, 1348, 1349, 1354, 1355, 1356, 1357, 1517, 1571, 2555, 2556, 2557, 2852, 2907, 3317, 3319, 3344, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3371, 3376, 3380, 3474, 3231 à 3240	Enlèvement Immédiat
		Autres UN	5 jours
4.2			2 jours
4.3			Enlèvement Immédiat
5.1		UN 1942, 2067 et 2426	Enlèvement Immédiat
		Autres UN	5 jours
5.2		Peroxydes organiques et UN 3111 à 3120	Enlèvement Immédiat
6.1	1		Enlèvement Immédiat
	2		2 jours
	3		3 jours
8	1		2 jours
	2		3 jours
	3		5 jours
9		UN 3245	Enlèvement Immédiat
		Autres UN	5 jours

** Les temps de stockage incluent les week-end et jours fériés.*

Lors de votre réservation, **les groupes d'emballage vous seront systématiquement demandés pour les classes 3, 6.1, et 8**. Si nous ne disposons pas des informations adéquates, l'enlèvement devra être immédiat.

Merci de nous transmettre les Fiches De Données Sécurité en Français.

9 Remarques

UTI : Unité de Transport Intermodal
Les UTI de :

- 6,05 m à 6,15 m sont considérés comme des 20'
- 6,16 m à 9,12 m sont considérés comme des 30'
- 9,13 m à 12,19 m sont considéré comme des 40'
- 12,20 m à 13,71 m sont considéré comme des 45'

10. Notes